



Continuité-famille auprès des détenues

Rapport d'activités

2021-2022

Sommaire

Rapport d'activités du conseil d'administration

Composition du conseil d'administration en 2021-2022	2
Rapport d'activités du conseil d'administration 2021-2022	2-4
Perspectives pour l'année 2022-2023	4
Remerciements	4

Avant-propos	5
---------------------	----------

Rapport d'activités de CFAD pour 2021-2022

L'équipe de CFAD	6
Le programme Mère-Enfant à l'Établissement Leclerc	7-10
Service de soutien et aide aux femmes judiciarisées - SCC	11-12
Projet PACE au Centre de jour	13-15
Fonctionnement et soutien à la mission	16
Formations suivies par nos intervenant.e.s et les membres du CA	17
Partenaires et bailleurs de fonds	18

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CFAD
POUR L'EXERCICE 2021-2022**

Composition du conseil d'administration et répartition des postes

Christine Corbeil	Présidente
Sylvie Bordelais	Vice-présidente
Virginie Gagnon	Secrétaire
Lucie Lafrance	Trésorière
Francine Gagné	Administratrice
Magalie Provencher	Administratrice

Rapport d'activité

Le conseil d'administration de Continuité-famille auprès des détenues (CFAD) a tenu cinq (5) réunions régulières et cinq (5) réunions spéciales entre le 27 octobre 2021 et le 8 juin 2022. En raison de la pandémie liée au Covid-19 et des consignes de distanciation sociale en vigueur, la moitié de ces rencontres ont eu lieu par visio-conférence. Liliane Aflalo s'est jointe à notre CA à partir du 30 mars 2022 à titre d'observatrice.

Les principaux dossiers qui ont exigé notre implication et qui ont progressé grâce à la collaboration avec la direction et le personnel de CFAD, sont :

- La vente de l'ancienne bâtisse, l'achat d'une nouvelle bâtisse et le déménagement
- La sollicitation de dons en lien avec l'aménagement des nouveaux locaux
- La planification stratégique CFAD 2022-2025 (consultations en ligne et rencontres en présence pour discuter des orientations à privilégier)
- La mise à jour des outils de gestion (échelles salariales et conditions de travail) en collaboration avec Daniel Fillion du Centre St-Pierre
- La révision de nos règlements généraux en collaboration avec Normand Gilbert du Centre St-Pierre
- L'étude des états financiers de l'organisme
- L'adoption d'une politique de traitement des plaintes

Toutes les membres du CA ont suivi une formation de 3 hrs sur le rôle et les responsabilités d'un CA animée par Normand Gilbert du Centre St-Pierre. Nous détenons maintenant de précieux outils pour améliorer notre rendement au sein de cette instance.

Outre nos discussions sur les affaires courantes de CFAD, nous avons été sensibilisées, par la directrice, aux conditions particulièrement difficiles dans lesquelles les programmes de l'organisme ont pu être déployés tout au long de la pandémie (télétravail obligatoire, fermeture des lieux, instabilité due aux mesures sanitaires, etc.) que ce soit à l'Établissement Leclerc de Laval, à l'Établissement de Joliette, à l'Établissement de détention de Québec ou encore au Centre de jour à Ville-Émard. Le maintien des activités de CFAD et des liens avec les familles participantes a représenté tout un défi pour la direction et le personnel en place, et le CA en était informé à chaque rencontre. Nous avons apporté notre soutien à la directrice dans l'exercice de ses fonctions et, à l'occasion, dans ses relations avec les bailleurs de fonds lorsque celles-ci s'avéraient plus tendues. En tant qu'administratrices soucieuses de la santé financière, de la viabilité et du rayonnement de CFAD, nous avons cherché à mettre notre expertise à son service.

À signaler également, la rédaction d'un article pour le webzine de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, *Le Beccaria*, sur CFAD, son histoire et la spécificité de ses programmes (parution à venir en 2022).

Une onde de choc

Le 23 mars dernier, Johanne Pion a annoncé au CA son intention de démissionner de son poste de directrice le 7 avril 2022 pour des raisons de santé et de stress accumulé. Elle nous assurait alors que les rapports d'activités devant être remis aux organismes subventionnaires au 31 mars (incluant les états financiers) seraient complétés en bonne et due forme. Malheureusement, elle a devancé son départ au 26 mars 2022, laissant inachevés un grand nombre de rapports à produire.

Une mobilisation générale s'est aussitôt mise en place (employé.e.s et CA) pour penser un intérim à court terme et évaluer les conséquences de ce départ précipité sur les activités courantes de CFAD, sur nos rapports avec les bailleurs de fonds, les institutions pénitentiaires et les bénéficiaires de nos programmes. La stabilité, la situation financière, voire la viabilité de l'organisme, ont été véritablement mis en péril.

Il aura fallu au moins cinq (5) réunions extraordinaires (CA et employé.e.s) pour partager les informations concernant l'état des finances de la Corporation, réfléchir à nos relations avec les bailleurs de fonds, évaluer nos besoins en ressources humaines, démêler les questions d'informatique et de communication, et j'en passe car la liste serait trop longue. Un travail d'enquête colossal a été réalisé par l'équipe qui travaille sur le terrain soit : Monica, Marie-Josée, David et Janie. Il leur aura fallu consacrer un nombre d'heures considérable pour mettre de l'ordre dans les dossiers, repérer ce qui était en souffrance, rétablir nos liens avec les institutions bancaires, contacter nos partenaires, en somme assurer un intérim grâce auquel le pire a pu être évité. Cette équipe s'est investie dans **un travail de réparation** dont la portée est inestimable

(compte-tenu des erreurs de gestion de la directrice démissionnaire) et nous leur en sommes éminemment reconnaissantes. Les membres du CA réalisent les coûts humains et professionnels que cette onde de choc a pu occasionner et les remercient d'avoir agi avec tant de dévouement, de professionnalisme et d'efficacité et ce, depuis près de 3 mois.

Nous sommes conscientes qu'**un travail de reconstruction** est en voie de se concrétiser et de porter ses fruits. Nous serons présentes pour les accompagner à toutes les étapes. Un climat de confiance règne présentement au sein de l'organisme, les échanges sur le devenir de CFAD, sur les meilleures pratiques de gestion à mettre en place sont quotidiens, et la recherche de nouvelles approches d'intervention auprès des femmes judiciairisées et leurs enfants avance à grands pas.

Perspectives pour l'année 2022-2023

- Compléter le travail de planification stratégique et de réflexion sur nos programmes destinés aux femmes ayant des démêlés avec la justice et leurs enfants.
- Seconder l'équipe de direction dans la réflexion et la mise en place d'une nouvelle structure de fonctionnement
- Participer aux différents comités de travail essentiels au développement de CFAD (planification stratégique, travaux sur la bâtisse, sollicitation de dons, gestion des plaintes, définition des postes et embauche, etc.)
- Recruter de nouveaux/nouvelles membres de CFAD et de son CA
- Solliciter des donateurs et donatrices pouvant financer la réalisation de nouveaux projets
- Revoir notre site web (forme et contenu)
- Travailler au rayonnement de CFAD dans la communauté.

Remerciements

Les membres du conseil d'administration remercient :

- le personnel de CFAD qui veille à la réalisation des différents programmes de CFAD et au maintien de bonnes relations avec nos bailleurs de fond;
- l'équipe qui, particulièrement au cours des 3 derniers mois, a fait preuve de compétence, de résilience et de polyvalence;
- les bénévoles qui donnent généreusement de leur temps;
- nos partenaires et bailleurs de fonds pour l'année 2021-2022.

En mon nom personnel, je remercie les membres du CA qui assurent une présence assidue et partagent leur temps et leur savoir-faire avec générosité.

Christine Corbeil
Présidente du conseil d'administration
Juin 2022

AVANT-PROPOS

La pandémie aura permis à CFAD de repenser ses façons de faire en termes d'accompagnement et d'en **optimiser la prestation de services**. Grâce à une **planification stratégique** déjà amorcée, et qui s'est poursuivie en accéléré durant cette période particulière, une meilleure fluidité teinte dorénavant nos interventions, que ce soit en milieu carcéral ou en post-carcéral. Des **outils collaboratifs** ont été mis en place et utilisés avec efficacité dans différents contextes, auprès de femmes détenues et ex-détenues.

Ce faisant, nous avons maintenu la tenue régulière de **rencontres**, virtuelles et en présence, entre les **collègues** et la direction de CFAD ainsi qu'avec nos différents **partenaires** (MSP, intervenants du Leclerc, agents de libération conditionnelle, partenaires communautaires, etc.) afin de continuer à **soutenir notre offre de services et de maintenir nos partenariats vivants** et ce, malgré le contexte instable.

Cette posture nous a permis de maintenir le cap, de poursuivre notre mission avec persévérance et de traverser la tempête de façon solidaire, grâce notamment à une importante et précieuse collaboration de tous nos partenaires et du **soutien indéfectible de nos bailleurs de fonds**.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à favoriser notre survie et à **maintenir vivante notre mission : soit celle de la réhabilitation des femmes judiciairisées**.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE CFAD
POUR L'EXERCICE 2021-2022**

L'équipe de CFAD

Johanne Pion, Directrice générale (démission 27 mars 2022)

Janie Lafrance, Adjointe administrative (fin de contrat 13 mai 2022)

Marie-Josée Poirier, Coordinatrice du programme Mère-Enfant au Leclerc (en poste depuis septembre 2016)

Christiane Rochon, Intervenante famille programme PACE (fin de contrat 14 février 2022)

Guylaine Bourassa, Intervenante au centre de jour (fin de contrat 6 mai 2022)

David Legris, Intervenant au Leclerc et au centre de jour (embauche 5 janvier 2022)

Monica Ponce, Coordinatrice du programme PACE (embauche 16 février 2022)

Programme Mère-Enfant à l'Établissement de détention Leclerc

Lieu :

Établissement de détention Leclerc de Laval (EDLL)

Établissement de détention de Québec (EDQ), en virtuel.

Partenaires :

EDLL et Réseau correctionnel de Montréal (MSP)

EDQ et Direction générale de l'Est-du-Québec et Sous-ministériat des services correctionnels

Après une période de **16 mois d'absence** à l'Établissement Leclerc **depuis la suspension de toutes nos activités en détention le 13 mars 2020** en raison de la pandémie, nous avons pu recommencer progressivement à assurer une présence à l'intérieur de la détention à partir du **6 juillet 2021**.

Entre mars et juillet 2021, CFAD a continué de déployer ses efforts en vue de la reprise de ses activités à l'intérieur des murs, tout en y maintenant ses services à distance. Une sorte de formule hybride a alors été conservée temporairement puis, peu à peu, la reprise des activités en personne aux femmes incarcérées s'est actualisée sur une base de plus en plus régulière.

Depuis **notre retour en juillet 2021**, la coordonnatrice du programme Mère-Enfant a pu reprendre progressivement mais pleinement son rôle à l'intérieur de la détention, tout en maintenant ses suivis avec les femmes à l'extérieur grâce à une étroite collaboration établie de manière plus soutenue durant la pandémie avec les intervenantes de notre centre de jour. L'offre de soutien psychosocial ainsi que l'accompagnement dans leurs différentes démarches offert par la coordonnatrice aux femmes détenues a donc pu recommencer. Des interventions de toutes sortes ont pu avoir lieu et cela a eu pour effet d'**assurer de nouveau la continuité de nos services et de permettre une présence réconfortante pour les personnes incarcérées et leurs familles**.

Dès l'**automne 2021**, nous avons poursuivi nos activités, tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de la détention, au gré des consignes sanitaires annoncées par le gouvernement. Suite à la réouverture du secteur école au début du mois d'octobre, une nouvelle cohorte a pu participer à l'atelier « *Être parent, toute une expérience !* ». L'**accompagnement individuel** a aussi pu reprendre doucement son cours, comme avant la pandémie. Une tentative a été faite également pour offrir l'atelier « *Je communique avec mon enfant* » avec les femmes en protection mais sans succès. En **novembre 2021**, les chercheurs de la **Chaire de recherche UNESCO** a reçu l'autorisation pour venir mener des entrevues en personne à l'Établissement de détention Leclerc avec des femmes détenues pour son projet « Sens et effets de l'éducation en prison ».

Depuis le début de la pandémie, nous n'avons malheureusement pas pu assurer notre prestation de services à l'Établissement Leclerc en termes de **séjours Mère-Enfant** ou de **visites en parloir** à cause des mesures sanitaires toujours en vigueur. De plus, un **reconfinement en décembre 2021** a été annoncé par le gouvernement. Comme il n'était pas possible d'envisager la tenue d'une fête familiale à l'intérieur des murs en raison de la pandémie, la coordonnatrice a été sollicitée par l'aumônier du Leclerc pour collaborer à la mise en place d'un appel de participantes en vue d'une **distribution de cadeaux de Noël aux enfants des personnes incarcérées** à travers le Canada. Avec la participation de la congrégation religieuse *La fraternité des prisons du Canada*, cette activité a obtenu un franc succès.

Le **5 janvier 2022**, un **nouvel intervenant psychosocial** a été embauché pour assister notre coordonnatrice dans ses tâches au Leclerc et pour **assurer la liaison entre l'Établissement de détention et notre Centre de jour**. Cela représente un acquis inestimable pour le déploiement du programme Mère-Enfant et pour notre désir de maintenir et d'assurer la continuité de nos actions dans la communauté. Malheureusement son entrée en fonction a coïncidé avec une autre importante vague de Covid-19 et, à cause d'un reconfinement général, c'est en télétravail ainsi qu'à notre Centre de jour qu'il a fait ses premiers pas avec nous. **Son entrée au Leclerc a pu avoir lieu le 24 mars 2022**, alors que les portes étaient de nouveau ouvertes aux partenaires.

De janvier à mars 2022, de la même manière que lors du dernier confinement mais avec un peu moins de fluidité cette fois-ci à cause du fait que les mécanismes mis en place lors de la première partie de la pandémie avaient été retirés, la coordonnatrice et son nouveau collègue ont quand même pu poursuivre leur travail de **soutien à distance**. Équipés d'une ligne téléphonique et d'autres outils collaboratifs (ordinateurs, base de données, etc.), ils ont pu **assurer un soutien psychosocial, une écoute active et maintenir la collaboration déjà présente** entre CFAD et les différents intervenants des milieux (ouvert et fermé) afin d'accompagner le mieux possible les femmes incarcérées dans leurs démarches de toutes sortes. Que ce soit lors de rencontres virtuelles avec la DPJ, de communications téléphoniques avec les avocats, de liens à maintenir avec les enfants ou la famille, de références requises pour différentes ressources (toxicomanie, gestion des émotions, compétences parentales, etc.), CFAD a pu assurer, la plupart du temps, un accompagnement par téléphone avec les femmes incarcérées grâce aux familles, aux agents correctionnels et aux différentes ressources à l'extérieur.

Parallèlement à leurs tâches liées au Programme Mère-Enfant de l'Établissement Leclerc, notre coordonnatrice et le nouvel intervenant psychosocial ont aussi été mis à contribution lors d'activités et d'interventions spécifiques et ponctuelles faites à notre **Centre de jour** auprès de femmes ex-détenues. La tenue de ces activités d'intervention nous a permis, malgré la pandémie, d'**incarner nos valeurs de continuité** auprès des femmes qui, une fois rendues à l'extérieur, ont parfois encore besoin de nous.

De plus, une nouvelle série d'ateliers offerte aux **femmes incarcérées à l'Établissement de détention de Québec à distance** a vu le jour. Parmi les femmes qui ont pu bénéficier de cette activité, **3 d'entre elles se sont retrouvées au Leclerc ou encore à notre Centre de jour**. Cela a donné l'occasion à nos intervenants d'assurer **un suivi individuel et en personne** avec elles. Voici un bel exemple de la pertinence de travailler en **collaboration et en continuité de services** avec ces femmes qui se déplacent d'un établissement à l'autre et qui visitent souvent les mêmes ressources, en bout de ligne. Nous croyons qu'une **continuité de services** auprès de ces femmes peut faire la **différence dans leur réhabilitation**, ne serait-ce qu'en empêchant l'interruption de leurs démarches déjà entamées. Cette fluidité au niveau de l'intervention facilite leur engagement et une fois la relation établie, il est plus facile pour elles de continuer un cheminement plutôt que de devoir tout recommencer avec de nouveaux intervenants.

Comme à leur habitude et dans un souci de **se maintenir à jour** dans leur pratique, d'**acquérir de nouvelles compétences et connaissances** pour pouvoir toujours **mieux intervenir** et être capable de **relever les défis** qui se présentent à eux, nos intervenants ont bénéficié tout au long de l'année de **formation continue**.

Activités et services rendus 2021-2022 :

Cette année, **quatre (4) périodes distinctes** de prestation de services se sont succédées en raison de la situation sanitaire changeante :

- **Du 1^{er} avril au 5 juillet 2021**: accès non autorisé des partenaires au Leclerc
- **Du 6 juillet au 19 décembre 2021**: accès autorisé des partenaires au Leclerc
- **Du 20 décembre 2021 au 20 mars 2022** : retour du télétravail obligatoire / accès non autorisé des partenaires à la Détention
- **Du 21 au 31 mars 2022** : reprise graduelle des activités des partenaires en détention

En tout, **trente-huit (38) femmes** et un **(1) homme trans** incarcéré(e)s au Leclerc ont pu bénéficier de nos services et, de façon directe ou indirecte, **soixante-sept (67) enfants** et deux enfants à naître.

Détail des actions :

Intervention individuelle

- **Accompagnement auprès de diverses ressources** et institutions (avocat, DPJ, TS, autre professionnel, organismes, etc.)
- **Accompagnement direct** avec la DPJ / BATSHAW (tables de révision, échanges de documents et d'informations, discussion, etc.)

- **Écoute**, soutien et/ou travail sur des **enjeux relationnels** avec leurs proches.
- **Suivis en continuité** interne / externe. Par exemple : transfert, post-détention, etc.
- **Accompagnement virtuel** et téléphonique
- **Soutien aux femmes vivant des difficultés précises** à l'intérieur des murs. Ex : problèmes de communication lors des visioconférences, avec le secteur de la santé, en lien avec des enjeux de santé physique ou mentale.
- **Travail en collaboration** avec la travailleuse sociale de l'établissement de détention

Intervention de groupe

- **Atelier « Être parent, toute une expérience ! » : 2**
 Au Leclerc (1) : une cohorte en octobre 2021
 À Québec (3) : trois cohorte (en virtuel) de onze (11) femmes et un (1) homme trans en juin, en septembre et en novembre 2021 (celui de février 2022 a été annulé, faute de personnel et de local disponible à la détention de Québec)
- **Atelier « Je communique avec mon enfant » : 0**
 Essai infructueux avec les femmes en protection en novembre 2021
- **Séjours Mère-Enfant : 0**
 Aucun (les visiteurs n'étant toujours pas admis durant cette année)
- **Parloir, Fêtes et autres activités : 0**
 Aucun (les visiteurs n'étant toujours pas admis durant cette année)

En lien avec les perspectives 2022-2023 :

- Reprise de nos activités et offre de services en présence au Leclerc
- Reprise des séjours Mère-Enfant
- Embauche d'intervenants pouvant assurer le bon fonctionnement des séjours
- Consolidation de notre collaboration avec la détention de Québec et bonification du programme Mère-Enfant là-bas
- Mise en place de mécanismes assurant le déploiement de nos services en continuité (i.e. : de la détention vers la communauté)
- Poursuite de notre implication auprès de nos différents partenaires des divers milieux (professionnels, commissaires des libérations conditionnelles, agents de libération conditionnelle, travailleurs sociaux, intervenants de la DPJ, partenaires communautaires, etc.)
- Assurer la relève d'un service temporaire d'ateliers d'art afin de pallier l'absence de l'Art thérapeute par l'occupation de son local et maintenir vivante la créativité au sein des murs.

Service de soutien et d'aide aux femmes judiciarisées - SCC

Lieux

Centre de jour de CFAD / Maison de transition Thérèse-Casgrain / Établissement de détention Joliette

Partenaires

Service correctionnel du Canada

Société Elizabeth Fry du Québec et Maison de transition Thérèse-Casgrain

CFAD offre aux femmes sous mandat fédéral un service de soutien et d'aide s'adressant à elles et à leurs familles. Service correctionnel Canada assure le financement de ce service.

Activités et services rendus 2021-2022 :

Encore une fois cette année, notre prestation de services s'est vue modifiée en raison de la situation sanitaire changeante :

- Les services offerts en priorité ont été réalisés sous forme de soutien téléphonique en raison de la pandémie
- Notre centre de jour est demeuré ouvert mais en tenant compte des instructions de la Santé publique
- Une visite réalisée à l'Établissement de détention Joliette a pu être réalisée à l'automne 2021
- En raison de la pandémie, les interventions à la Maison de transition Thérèse-Casgrain ont été restreintes et n'ont eu lieu que de façon sporadique
- La succession de périodes de confinement a restreint l'accès des femmes de la Maison de transition à notre Centre de jour

En tout, **quatorze (14) femmes sous mandat fédéral** ont pu bénéficier de nos services et ce, de façon directe ou indirecte (présence téléphonique ou virtuelle).

Détail des actions :

- Visite à l'Établissement de détention Joliette
- Visites à la Maison de transition Thérèse-Casgrain
- Accès à du soutien téléphonique (par le numéro sans frais 1-877-229-9891)
- Accueil et intervention à notre centre de jour (lorsque possible)

- Références et collaboration avec diverses ressources communautaires et professionnelles
- Accès à nos services à la sortie de la détention et lors de la transition
- Soutien post carcéral

En lien avec les perspectives 2022-2023 :

- Reprise de nos activités et offre de services en présence au Centre de jour, à la Maison de transition et à l'Établissement Joliette
- Impliquer activement les femmes dans l'élaboration de nos activités à notre Centre de jour
- Continuer notre précieuse collaboration avec nos partenaires tant professionnels qu'institutionnels concernés par la réhabilitation des femmes judiciairisées sous mandat fédéral.

Programme PACE à CFAD : le projet « Accompagnement Familles »

Lieu : Centre de jour de CFAD

Partenaire : Agence de la santé publique du Canada

Continuité-famille auprès des détenues inscrit son projet « Accompagnement familles » dans le cadre du programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Le projet bénéficie d'un financement accordé par l'Agence de la santé publique du Canada depuis 1998. Le projet « Accompagnement familles » s'adresse exclusivement aux femmes ayant ou ayant eu des démêlés avec la justice, et qui ont des enfants de 0 à 12 ans, auprès desquels elles exercent leur rôle parental. Ce projet vise à améliorer le développement des enfants, à renforcer les compétences parentales et à briser l'isolement social des mères et de leur famille.

Activités et services rendus 2021-2022 :

L'intervenante en poste a soutenu les familles durant cette période particulièrement difficile en offrant différentes activités en version pandémique soit en mode virtuel, téléphonique ou encore à l'extérieur de nos locaux.

Le départ de cette intervenante en février 2022 a précipité l'embauche d'une **nouvelle coordonnatrice** pour notre Centre de jour afin de bien accueillir et accompagner les femmes et leurs enfants après un parcours carcéral. Cela représente une autre acquisition importante pour notre organisme et pour le développement de ce programme.

En tout, **18 familles** représentant **18 mères et leurs 23 enfants** ont été desservies durant la période de référence malgré un contexte difficile dû à la pandémie. Nos activités familiales ont rejoint en moyenne **8 enfants par activité**.

Plusieurs de nos **actions ont été transformées en version virtuelle** afin de maintenir le contact avec nos participantes et leurs enfants. Des activités de toutes sortes (origami, bricolage, à teneur scientifique, écriture de contes, décoration de biscuits, ateliers sur la gestion des émotions, sur les compétences parentales, etc.) ont été offertes à nos familles participantes. **7 activités virtuelles** destinées aux familles ont été tenues.

Des **suis individuels** sous formes d'appels téléphoniques, de visioconférences et/ou de visites à l'extérieur (lorsque c'était possible) ont été réalisés.

En décembre, **17 paniers de Noël** ont été distribués aux familles. Pour Pâques, une chasse aux œufs à distance a été offerte. À l'été, en plus **d'activités d'art plastique** et de décorations de pots de plantes, les mères ont reçu une aide financière leur permettant d'offrir à leurs enfants une **expérience en camp de vacances**.

En octobre, des **citrouilles ont été décorées pour l'Halloween**. Puis, à l'hiver, les enfants et leur mère ont pu **confectionner des décorations sur des thèmes hivernaux**. Finalement, pour Noël, en plus de bricolages divers et de jeux collaboratifs, des paniers remplis de cadeaux, de nourriture et de petits détails pour adoucir le quotidien des familles en besoin ont été distribués.

Des **activités sportives** mère-enfant ont aussi eu lieu ainsi qu'une **sortie exploratoire** au SOS Labyrinthe. L'animation de **2 séries d'ateliers sur la parentalité a été réalisée virtuellement** devant **7 mères d'enfants 0-12 ans** donnant lieu à de beaux échanges. La réalisation de **6 ateliers créatifs** pour les mères a permis de rejoindre en moyenne 2 participantes par séance. Des **accompagnements à la Cour** ainsi qu'avec des intervenants **de la DPJ** ont également été assurés.

En mars 2022, lorsqu'il nous a été possible à nouveau d'accueillir les familles à notre Centre de jour, **une activité alliant alimentation et nutrition** a permis de réunir les mères et leurs enfants autour d'une dégustation festive.

Le contexte pandémique nous a demandé de la souplesse mais a aussi fait émerger une façon de faire différente, nouvelle et originale. Pour ce faire, nous avons eu à **adapter nos services** en tentant le plus possible de rester fidèles à nos objectifs. Par ailleurs, nous avons dû nous déplacer davantage pour aller distribuer aux familles le matériel requis à la réalisation des activités. Cela a exigé, de notre part, une adaptation sans précédent afin de nous assurer de **desservir au mieux les familles**.

Nous avons voulu nous assurer que le développement sain des enfants 0-12 ans, se trouvant à risque en raison des démêlés avec la justice que vit ou qu'a vécu leur mère, soit le moins compromis possible en cette période où les enfants peuvent se retrouver isolés et sans ressources. Nous aimerions également souligner que **les problématiques vécues par les mères de ces enfants semblent avoir été exacerbées par la pandémie**. En ce sens, nous pensons que nos actions en lien avec le **renforcement des capacités et des compétences parentales** ont atteint des résultats appréciables malgré tout.

Notre projet a desservi les enfants et leur famille à bien des égards. Le fait d'avoir adapté nos actions durant cette période et d'avoir pu offrir, malgré tout, nos services, a profité autant aux enfants qu'à leurs mères.

Celles-ci, préoccupées par les effets de l'isolement social sur leurs enfants, ont été interpellées par nos ateliers sur le développement de l'enfant et ont pu être soutenues grâce à de nouvelles références faites aux organismes communautaires partenaires.

Enfin, des **activités ludiques** ont permis de mettre un peu de joie et d'humour dans une situation dramatique.

Voici quelques bienfaits de nos actions en contexte pandémique :

- Favoriser les activités mère-enfant pour solidifier leur lien (activités à domicile avec soutien en visioconférence)
- Briser l'isolement des enfants et des mères
- Alléger le climat anxigène ambiant

Détail des actions :

- **Suivis individuels** : appels, visites, accompagnement
- Création d'**activités virtuelles** destinées aux enfants : origami, conte, bricolage, activité scientifique, décoration de biscuits et un atelier émotion
- Réalisation d'**ateliers interactifs** sur différents thèmes
- Poursuite du club de marche et des **activités sportives** offertes aux enfants
- Contribution financière pour la tenue de **camps de vacances**
- **Fête** de Noël virtuelle
- Distribution de **paniers de Noël**
- **Atelier exploratoire** dégustation et nutrition
- Élaboration d'une série d'**ateliers sur la communication** non-violente et la **parentalité**

Il est certain que la pandémie a empêché la tenue des activités à notre Centre de jour ainsi que bon nombre de rencontres en personne. Cela a représenté un défi logistique pour notre équipe. Le télétravail obligatoire, le confinement et la fermeture des lieux que nous avons l'habitude de fréquenter avec les familles (musées, centres sportifs, centres de loisirs, bibliothèques, etc.) ont fait en sorte que rien ne s'est passé comme prévu.

En lien avec les perspectives 2022-2023 :

- Reprise de nos activités et offre de services en présence au Centre de jour
- Mise en œuvre de notre nouveau plan d'action
- Fin des travaux d'aménagement du Centre de jour
- Rendre attrayant notre nouveau calendrier d'activités
- Impliquer les femmes dans l'élaboration et la réalisation d'activités pour leurs enfants
- Développement de nouveaux partenariats

Fonctionnement et soutien à la mission

Lieu : Centre de jour de CFAD

Partenaire : Ministère québécois de la Famille

Continuité-famille auprès des détenues est à la fois un organisme voué à la réinsertion sociale et un organisme communautaire famille (OCF). C'est à titre d'OCF que CFAD reçoit du Ministère québécois de la Famille un financement destiné à son fonctionnement de base.

Cette année encore, nous tenons à souligner le soutien indispensable du Ministère de la Famille. En 2021-2022, les fonds de ce Ministère ont permis à nos intervenantes de poursuivre leur travail sans craindre de perdre leur emploi. La **qualité de leurs interventions** a donc pu être **maintenue**. Nous avons également profité de cette contribution pour débiter un **processus de mise à niveau de notre échelle salariale** sans laquelle nous n'aurions pas pu exercer la rétention de notre personnel qualifié. De plus, dans une **quête d'amélioration continue** de notre **fonctionnement démocratique**, les membres de notre conseil d'administration ont, suite à des **formations ciblées**, pu mettre en place différents comités dont l'un avait pour mandat de se pencher sur la mission de CFAD et ses règlements généraux. Afin de **susciter la participation de nouveaux membres**, et pour stimuler **l'engagement de nos participantes**, **l'approche de prise de pouvoir sur sa vie** se retrouvera dorénavant au cœur de notre philosophie d'intervention auprès des familles. Un travail consciencieux et acharné, entamé plus tôt cette année, sur la **réalisation d'un plan stratégique**, laisse présager le meilleur des futurs organisationnels pour CFAD. Plus que jamais, il nous apparaît incontournable d'assurer la **continuité de nos actions** et c'est ce qu'a permis l'apport inestimable du Ministère de la Famille. Grâce à cet appui, nos idées peuvent prendre leur envol et se réaliser à travers toutes nos actions. Cela nous permet de **consolider la structure de notre organisation** et de **répondre aux besoins des familles**. Notre **capacité d'innover**, notre **volonté d'enracinement dans la communauté** et la perpétuelle mise à jour de nos pratiques en matière d'**approche globale**, nous permet de croire que l'année à venir sera des plus prometteuses.

Merci au Ministère de la Famille pour sa confiance en notre mission et sa foi en l'action communautaire auprès des familles.

En lien avec les perspectives 2022-2023 :

- Poursuite de nos activités et offre de services en présence au Centre de jour
- Embauche d'intervenantes qualifiées
- Finalisation de notre échelle et de notre politique salariale
- Actualisation de nos outils d'intervention
- Dynamisation de notre vie associative

- Développement de nouveaux partenariats

Formations suivies par nos intervenant.e.s et les membres du CA :

- Conflit sévère de séparation, aliénation parentale et violence conjugale : défis pour les intervenants psychosociaux et juridiques. Bien saisir les dynamiques pour mieux intervenir / Francine Cyr, Ph. D psychologue / certification de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal / mars 2021
- L'Enfant et le contexte judiciaire : stratégies pour recueillir sa parole et son témoignage / Danielle Nadeau Ph. D., LL. B. et Mireille Cyr, Ph. D / Webinaire du Laboratoire de psychologie légale, UQTR / mars 2021
- Délinquance sexuelle : la comprendre pour mieux gérer le risque / Daniel Bellemare, Ps. / certification ASRSQ / mai 2021
- Adapter nos interventions auprès d'une clientèle TDAH / Anne-Marie Delisle, ps éd. et Christiane Sylvestre / certification ASRSQ / juin 2021
- Gestion du transfert et du contre-transfert en intervention de réinsertion sociale / Alain Vigneault, consultant / certification ASRSQ / juin 2021
- Méthodologie en criminologie / Certificat de criminologie / Catherine Pineault-Villeneuve / obtention prévue : avril 2022
- Initiation aux méthodes qualitatives / Certificat de criminologie / Claudine Gagnon / obtention prévue : avril 2022
- Estimation de la dangerosité suicidaire et gestion de la crise / Sylvie Corbeil, Ph. D psychologue / Centre de santé et de consultation psychologique de l'Université de Montréal / février 2022
- Délinquance et facteurs criminogènes / Certificat de criminologie / Alexandre Desjardins / UdeM, 2021
- La violence criminelle / Certificat de criminologie / Tony Brien / UdeM, 2021
- La femme et la question criminelle / Certificat de criminologie / Brigitte Blanchard / obtention prévue : avril 2022
- Sociologie du milieu carcéral / Certificat de criminologie / Jean-Philippe Gravel / obtention prévue : avril 2022
- Formation sur les rôles et responsabilités du CA offerte par le Centre St-Pierre

Partenaires et bailleurs de fonds

Agence de la santé publique du Canada

Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ)

Commission scolaire Le Tremplin de Laval

Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC)

Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)

Centre de santé et services sociaux de Laval

CEGEP Marie-Victorin (département de la technique en travail social)

Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ)

Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)

Établissement de détention Joliette

Établissement de détention Leclerc de Laval

Fraternité des prisons du Canada

Fédération des organismes communautaires famille du Québec (FOCFQ)

Gouvernement du Canada / Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

Maison de transition Thérèse-Casgrain

Ministère québécois de la Famille

Ministère québécois de la Sécurité publique

- Réseau correctionnel de Montréal
- Direction générale de l'Est-du-Québec et Sous-ministériat des services correctionnels
- Bureau de probation de Montréal pour le service communautaire

Centre de main d'œuvre OPEX-82 de Laval

Service correctionnel Canada

Société Elizabeth Fry du Québec

- **Merci au personnel et aux bénévoles de ces partenaires** pour leur collaboration grâce à laquelle CFAD est en mesure de réaliser les programmes et les activités au cœur de sa mission.
- **Merci à l'ASRSQ, à la COFAQ et à la FOCFQ** pour leur travail de représentation auprès des instances gouvernementales et des bailleurs de fonds.
- **Merci aux individus et aux institutions** pour leur contribution en argent ou en biens matériels.

David Legris, Marie-Josée Poirier et Monica Ponce

Cogestionnaires par intérim

Montréal, 8 juin 2022

